

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 25 mai 2021

Le plan de Relance met la biodiversité à l'honneur

La crise sanitaire a souligné la dépendance de nos sociétés et de leurs économies à un environnement sain et une biodiversité riche. Alors que les nombreux rapports scientifiques alertent sur les dangers que représentent le recul de la biodiversité dans le monde, le gouvernement français a accordé une place importante à cette thématique dans le plan France Relance.

Ainsi, en concertation avec l'Office Français de la Biodiversité, 2,5 milliards d'euros ont été dédiés à la reconquête de la biodiversité, la lutte contre l'artificialisation des sols et la transition agricole.

Dans ce contexte a également été lancé un **appel à projet "aires protégées"** visant à valoriser les parcs naturels et réserves naturelles. Son objectif est de sauvegarder ces territoires, les valoriser et créer des emplois locaux.

Le département des Alpes-de-Haute-Provence à l'honneur :

Après concertation, deux projets ont été retenus dans notre département, au sein de la réserve naturelle nationale de Haute-Provence.

Il s'agit de l'aménagement du **site à empreintes fossiles de pas d'oiseaux de la vallée du Bès** près de la commune de La Javie et du **sauvetage du fossile de l'ichtyosaure** (reptile marin de 4 mètres et âgé de 107 millions d'années) de la Mélaie près de la commune de Prads-Haute-Bléone.

Ces projets contribueront à l'attractivité du territoire des Alpes-de-Haute-Provence tout en préservant son patrimoine naturel.

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex